

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

ASSEMBLÉE DU 3 SEPTEMBRE 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Fortierville, séance du 3 septembre 2024, tenue au 198A, rue de la Fabrique, à 19h30, sous la présidence de madame Julie Pressé, mairesse, à laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Messieurs Marc Lemay, Michel Fortier, Éric Guillot, Maxime Guillot et madame Julie Lemay, tous formant quorum.

Absence : Yannick Pressé

Assiste également à cette séance : madame Annie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la vérification du quorum,

RÉSOLUTION # 188-09-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et accepté à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ouverte à 19h30.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Julie Pressé, mairesse, fait la lecture de l'ordre du jour :

RÉSOLUTION # 189-09-2024

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Lemay et accepté à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté comme suit, et que les "affaires nouvelles" restent ouvertes.

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal antérieur
5. Comptes à payer
6. Liste des revenus
7. Correspondance
8. Dépenses à approuver
 - a) Travaux dans le rang St-Antoine est
 - b) Réparation de fissures dans le pavage
 - c) ADMQ – colloque de zone
 - d) Eau potable – télémétrie pour chloration
 - e) Soirée-hommage au député M. Louis Plamondon
 - f) Gala pour les agricultrices du Centre-du-Québec
9. Demandes
 - a) Course Terry Fox
10. Affaires courantes
 - a) Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail
11. Suivi de dossiers
 - a) PAVL – volet PPA
 - b) FRR – projet d'amélioration aux loisirs
12. Règlements
 - a) Plan d'urbanisme (avis de motion)
 - b) Plan d'urbanisme (dépôt et adoption du 1^{er} projet)

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

- c) Règlement de zonage (avis de motion)
- d) Règlement de zonage (dépôt et adoption du 1^{er} projet)
- 13. Comités et MRC
- 14. Affaires nouvelles
 - a) Deuxième volet au partage de la croissance du point de la taxe de vente du Québec (TVQ)
 - b) Travaux au pont P-04253 (Pont Roux)
 - c) Puits P1 – demande de certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement
- 15. Période de questions
- 16. Levée de l'assemblée

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL ANTÉRIEUR

RÉSOLUTION # 190-09-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal du 12 août 2024 avec dispense de lecture.

5. COMPTES À PAYER

RÉSOLUTION # 191-09-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'accepter :

1. Les déboursés des chèques # 1669 à # 1672 pour la somme de 1 226.32 \$.

NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION	#CHÈQUE	MONTANT
CLUB FADOQ STE-FRANCOISE	DEHORS VIACTIVE	1669	300.00 \$
JULIE PRESSE	FÊTE DÉPUTÉ LOUIS PLAMONDON	1670	60.00 \$
CHANTAL GAGNÉ	COURSE TERRY FOX 15 SEPT.2024	1671	50.00 \$
GROUPE ABS INC	PONCEAU ST-ALPHONSE	1672	816.32 \$

1 226.32 \$

2. Les comptes à payer des dépôts directs # 502344 à # 502363 pour la somme de 89 841.71 \$.

RÉGINE MORENCY/BIGARADE TRAITEUR		
2024-08-13	2024-08-08	225.00 \$
REPAS JEUDIS EN CHANSONS		
TOTAL		225.00 \$

CAUCA		
2024-08-26	16791	14.89 \$
FRAIS COMMUNICATIONS VOCAUX		
TOTAL		14.89 \$

COVRIS COOPÉRATIVE		
2024-08-12	0346031	198.13 \$

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

ESSENCE + PETILS OUTILS	
2024-08-12 0349687	145.96 \$
CHLORE LIQUIDE	
2024-08-13 0352325	148.57 \$
ESSENCE	
2024-08-19 0356614	110.92 \$
ESSENCE	
2024-08-19 0356616	145.96 \$
CHLORE LIQUIDE	
2024-08-28 0360228	121.65 \$
ESSENCE	
TOTAL	871.19 \$

EDOUARD PAQUETTE	
2024-08-19 2024-10-01	3 319.90 \$
CONTRAT PELOUSE VERSEMENT OCTOBRE	
TOTAL	3 319.90 \$

ENVIRO SOLUTIONS	
2024-08-19 2793	8 162.31 \$
CHLORURE DE CALCIUM	
TOTAL	8 162.31 \$

EUROFINS ENVIRONEX	
2024-08-12 1000815	376.55 \$
ANALYSES EAUX USÉES	
TOTAL	376.55 \$

FADOQ FORTIERVILLE	
2024-08-28 2024-08-08	205.06 \$
ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE JEUDIS CHANSONS	
TOTAL	205.06 \$

FQM	
2024-08-19 10668	341.14 \$
DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL	
TOTAL	341.14 \$

GROUPE CASTONGUAY INC.	
2024-08-13 106077	8 132.67 \$
INSTALLATION BORNE VÉHICULES ÉLECTRIQUES	
2024-08-28 106262	903.63 \$
INSTALLATION BORNE VÉHICULES ÉLECTRIQUES	
TOTAL	9 036.30 \$

HYDRA-SPEC INC.	
2024-08-19 HS24-34565	918.65 \$
INSPECTION BORNES INCENDIE	
TOTAL	918.65 \$

GARAGE JEAN-NOEL LEBLANC	
2024-08-19 10505	63.18 \$
RÉPARATION DÉBROUILLAILLEUSE	
TOTAL	63.18 \$

GROUPE KOPERS	
2024-08-19 FH-26038	827.82 \$
APPEL DE SERVICE	
TOTAL	827.82 \$

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

LAURENTIDE		
2024-08-12	DIR030538	32.27 \$
RÉCUPÉRATION PEINTURE		
TOTAL		32.27 \$

LES LOISIRS DE FORTIERVILLE INC.		
2024-08-19	2024-CAMP	1 750.00 \$
FINANCEMENT CAMP DE JOUR (COORDINATION)		
TOTAL		1 750.00 \$

MARIE TREMBLAY		
2024-08-19	2024-08-17	30.00 \$
PRÉPARATION SALON FUNÉRAIRE FRANCINE GAGNON		
TOTAL		30.00 \$

MATERIAUX FORTIERVILLE 2020 S.E.C.		
2024-08-19	0223066	1 228.48 \$
SEL ADOUCISSEUR AQUEDUC		
2024-08-19	1167108	89.34 \$
PIÈCES POUR AQUEDUC		
2024-08-19	1168048	100.51 \$
VOIRIE (BOULONS, ÉCROU)		
2024-08-19	1168801	189.37 \$
FLUORESCENTS VESTIAIRE		
TOTAL		1 607.70 \$

MRC BÉCANCOUR		
2024-08-19	2024-09-15	30 427.00 \$
QUOTE-PART		
TOTAL		30 427.00 \$

LE SAGITTAIRE		
2024-08-26	212240	61.04 \$
AGENDAS 2025 + STYLOS		
TOTAL		61.04 \$

SOCAN-ENTANDEM		
2024-08-26	437240-437241	80.71 \$
FRAIS SOCAN (JEUDIS EN CHANSONS)		
TOTAL		80.71 \$

SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE MRC BÉCANCOUR		
2024-08-19	2024-09-15	31 491.00 \$
QUOTE-PART		
TOTAL		31 491.00 \$

TOTAL **89 841.71 \$**

3. Les prélèvements automatiques pour la somme de 12 522.78 \$.

NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES	73.63 \$
BENEVA	ASSURANCES COLLECTIVES	1 865.36 \$
SOLUTIONS IT CLOUD.CA	MICROSOFT 365 ET BACK UP	74.62 \$

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

LBC CAPITALE	PHOTOCOPIEUR	111.53 \$
MRC DE LOTBINIERE	SITE ENFOUISSEMENT	2 088.43 \$
MRC DE LOTBINIERE	BACS COMPOSTAGE	494.00 \$
REVENU CANADA	D.A.S. AOÛT 2024	1 603.32 \$
REVENU CANADA	D.A.S. AOÛT 2024	324.12 \$
REVENU QUÉBEC	D.A.S. AOÛT 2024	5 196.81 \$
SOGETEL INC	LIGNES TÉLÉPHONIQUES	354.76 \$
VISA DESJARDINS	CERTIFICAT-CADEAU, PEINTURE GRAFITIS, CADENAS SERVICE GARDE	336.20 \$

TOTAL **12 522.78 \$**

4. Le total des salaires bruts pour le mois d'août 2024 pour la somme de 20 687.26 \$.

6. LISTE DES REVENUS

Description	Montant
Revenus taxes municipales	17 517.31 \$
Location vestiaire	225.00 \$
Location bureau poste	160.00 \$
Location chalet loisirs / salle municipale	645.00 \$
Subvention URLS	500.00 \$
Société St-Jean-Baptiste (Jeudis en chansons)	1 000.00 \$
Subv. Fonds sécurité routière	9 933.00 \$
Subvention FRR service de garde	10 000.00 \$
Conteneur électronique	33.21 \$
Permis rénovations, dérogation mineure	15.00 \$
Articles municipaux (photocopies, test eau,vieux fer etc.)	447.30 \$
Intérêts sur EOP et ristournes Desjardins	713.19 \$
Total	41 189.01 \$

7. CORRESPONDANCE

Expéditeur	Sujet
Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec (ARLPHCQ)	Lettre de remerciements pour la contribution financière de la municipalité.
Fadoq Ste-Françoise	Lettre de remerciements pour la contribution financière de la municipalité pour l'activité Viactive.
Fédération québécoise des municipalités	Accord sur un 2 ^e volet concernant la formule de partage du point de la TVQ.

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

8. DÉPENSES À APPROUVER

a) Travaux dans le rang St-Antoine est

ATTENDU QUE des travaux de rechargement et de réparation mécanisée de pavage sont requis dans le rang St-Antoine est;

RÉSOLUTION # 192-09-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et accepté à l'unanimité des conseillers présents :

- De désigner l'entreprise Excavation Marcel Jacques pour le rechargement du rang au coût d'environ 4 000 \$ plus les taxes ;
- De désigner l'entreprise Pavage Veilleux pour la réparation mécanisée du pavage au coût d'environ 10 000 \$ plus les taxes.
- De financer ces travaux à même l'aide financière du Programme d'aide à la voirie locale – volet projet d'amélioration.

b) Réparation de fissures dans le pavage

ATTENDU QUE la municipalité souhaite réaliser du scellement de fissures dans le pavage de la rue Principale et du rang St-Alphonse;

RÉSOLUTION # 193-09-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et accepté à l'unanimité des conseillers présents de désigner la directrice générale pour demander des tarifs à différentes compagnies et d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme. Le budget est de 7 500 \$ taxes incluses. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-32000-521 (entretien des chemins).

c) ADMQ – colloque de zone

ATTENDU QUE le colloque de la zone Centre-du-Québec de l'ADMQ se tiendra le 17 octobre 2024 à Bécancour;

RÉSOLUTION # 194-09-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et accepté à l'unanimité des conseillers présents de permettre à Annie Jacques, directrice générale, et Chantal Castonguay, directrice générale adjointe, d'assister à cette journée de formation pour la somme totale de 316.18 \$ incluant le repas du dîner. Les frais de déplacement seront remboursés selon le règlement en vigueur.

d) Eau potable – télémétrie pour chloration

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite que les opérateurs en eau potable puissent pouvoir surveiller et contrôler la chloration de l'eau potable à distance par télémétrie;

ATTENDU la soumission reçue de Kopers (projet # S-2109R1);

RÉSOLUTION # 195-09-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents de désigner la firme Kopers pour la télémétrie reliée

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

à la chloration au coût de 14 170.57 \$ plus les taxes. Cette dépense sera financée par la TECQ.

e) Soirée-hommage au député M. Louis Plamondon

ATTENDU QU'une soirée-hommage en l'honneur des 40 années de vie politique de M. Louis Plamondon aura lieu le 7 septembre à Sorel-Tracy;

RÉSOLUTION # 196-09-2024

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Lemay et accepté à l'unanimité des conseillers présents de désigner madame Julie Pressé, mairesse, pour assister à cet événement. Le coût du billet est de 60 \$. Les frais de déplacement lui seront remboursés selon le règlement en vigueur. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-11000-310 (frais de déplacement élus).

f) Gala pour les agricultrices du Centre-du-Québec

ATTENDU QUE madame Julie Pressé, mairesse, est en nomination dans la catégorie « femme élue » au Gala pour les agricultrices du Centre-du-Québec;

RÉSOLUTION # 197-09-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et accepté à l'unanimité des conseillers présents de désigner madame Annie Jacques, directrice générale, pour l'accompagner lors de cet événement au coût de 75 \$. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-13000-310 (frais de déplacement administration).

9. DEMANDES

a) Course Terry Fox

CONSIDÉRANT QUE la Course Terry Fox se tiendra le dimanche 15 septembre à Fortierville;

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de Mme Chantal Gagné, organisatrice, pour la pause-collation de l'après-midi (muffins, café...);

RÉSOLUTION # 198-09-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'accorder un montant de 50 \$ pour l'événement. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-70290-996 (aide aux organismes).

10. AFFAIRES COURANTES

a) Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail

ATTENDU QUE la municipalité avait adopté, en 2018, une politique pour contrer le harcèlement psychologique;

ATTENDU la *Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu du travail*,

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

sanctionnée le 24 mars 2024;

ATTENDU QUE cette loi a entre autres modifié la Loi sur les normes du travail de manière à préciser le contenu minimal de la politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement et que tout employeur doit adopter, au plus tard le 27 septembre 2024, une politique conforme aux nouvelles prescriptions;

RÉSOLUTION # 199-09-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail présentée par la directrice générale.

11. SUIVI DE DOSSIERS

a) PAVL – volet PPA

CONSIDÉRANT QUE la municipalité avait formulé une demande d'aide financière dans le Programme d'aide à la voirie local – volet amélioration, pour le rechargement de la route Pins secs;

CONSIDÉRANT QUE le montant obtenu n'est pas suffisant pour effectuer les travaux prévus;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal préfère utiliser cette aide financière pour des travaux d'amélioration dans le rang St-Antoine est;

RÉSOLUTION # 200-09-2024

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Lemay et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'aviser le député provincial, M. Donald Martel, que les travaux seront réalisés dans le rang St-Antoine est plutôt que dans la route Pins secs. Dès que les travaux seront terminés, la résolution requise sera adoptée par le conseil municipal et le formulaire de reddition de comptes sera transmis au ministère.

b) FRR – projet d'amélioration aux loisirs

Ce point est reporté.

12. RÉGLEMENTS

a) Plan d'urbanisme (avis de motion)

Le conseiller Michel Fortier donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal le règlement suivant :

- Règlement # 2024-09-223 modifiant le plan d'urbanisme # 2013-09-089.

Le règlement vise à :

- l'identification de toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

chaleur urbain, ainsi que la description de toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques;

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal du 198 rue de la Fabrique, durant les heures d'ouverture régulières.

b) Dépôt et adoption du premier projet de règlement # 2024-09-223 modifiant le plan d'urbanisme # 2013-09-089 afin d'y intégrer des dispositions concernant les îlots de chaleur

CONSIDÉRANT QUE le plan d'urbanisme de la municipalité de Fortierville est en vigueur depuis le 6 octobre 2014;

CONSIDÉRANT QUE, par application des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité de Fortierville peut amender ledit règlement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal entend modifier le plan d'urbanisme afin d'identifier toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain, ainsi que de décrire toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné le 3 septembre 2024 par le conseiller Michel Fortier;

RÉSOLUTION # 201-09-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et accepté à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Fortierville dépose et adopte le premier projet de règlement # 2024-09-223 modifiant le plan d'urbanisme # 2013-09-089.

c) Règlement de zonage (avis de motion)

Monsieur Michel Fortier donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal le règlement suivant :

- Règlement # 2024-09-224 modifiant le règlement de zonage # 2013-09-091.

Le règlement vise à :

- intégrer les éléments de l'article 59 en concordance avec le schéma d'aménagement de développement de la MRC.

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal du 198, rue de la Fabrique durant les heures d'ouverture régulières.

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

d) Dépôt et adoption du premier projet de règlement # 2024-09-224 modifiant le règlement de zonage # 2013-09-091

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage de la municipalité de Fortierville est en vigueur depuis le 9 octobre 2014;

CONSIDÉRANT QUE, par application des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la municipalité de Fortierville peut amender ledit règlement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal entend modifier le règlement de zonage afin d'être en concordance avec le schéma d'aménagement et de développement de la MRC en lien avec l'article 59;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné le 3 septembre 2024 par le conseiller Michel Fortier;

RÉSOLUTION # 202-09-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et accepté à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Fortierville dépose et adopte le premier projet de règlement # 2024-09-224 modifiant le règlement de zonage # 2013-09-091.

13. COMITÉS ET MRC

a) Moi, je m'implique

La directrice générale explique qu'elle a assisté à une rencontre avec le Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour concernant le projet « Moi, je m'implique ».

Il s'agit d'un projet ayant pour but de valoriser le bénévolat sur le territoire de la MRC.

Un souper sera organisé au cours des prochains mois où des leaders en matière de bénévolat seront invités afin de trouver des solutions à la problématique. Le souper sera gratuit pour les participants, mais la municipalité devra fournir la salle gratuitement.

14. AFFAIRES NOUVELLES

a) Deuxième volet au partage de la croissance du point de la taxe de vente du Québec (TVQ)

ATTENDU QUE la ministre des Affaires municipales, Mme Andrée Laforest, a annoncé qu'un deuxième volet au partage de la croissance du point de la taxe de vente du Québec (TVQ) qui sera doté d'un montant équivalent à 10 % du montant total dans six ans;

ATTENDU QUE l'application de ce nouveau volet se déploiera de la façon suivante :

- 2025 : 2.5 %
- 2026 : 4.5 %
- 2027 : 6.5 %
- 2028 : 8 %
- 2029 : 9 %
- 2030 et les années suivantes : 10 %

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

RÉSOLUTION # 203-09-2024

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Lemay et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'expédier une lettre de remerciements au député provincial Donald Martel.

b) Travaux au pont P-04253 (Pont Roux)

CONSIDÉRANT que la structure P-04253 (Pont Roux) située sur le rang Saint-Antoine Est dans la municipalité de Fortierville présente des défauts, et que le Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) souhaite procéder à son remplacement;

CONSIDÉRANT qu'une rencontre entre le Ministère et la municipalité de Fortierville a eu lieu le 17 mai dans le but d'informer la municipalité de l'état d'avancement du projet;

CONSIDÉRANT que lors de cette rencontre, il a été question de fermer le rang Saint-Antoine Est tout au long des travaux d'une durée approximative de 14 semaines. Le chemin de détour utilisera la route 265, le rang Saint-Sauveur et la route St-Onge;

CONSIDÉRANT que lors de cette rencontre, le ministère a informé la municipalité que le nouveau pont aura une largeur carrossable totale de 7,0m;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite que le nouveau pont conserve le nom Pont Roux;

RÉSOLUTION # 204-09-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte le principe de réalisation des travaux de remplacement du P-04253 tel que présenté à la réunion du 17 mai 2024.

c) Puits P1 – demande de certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement

ATTENDU l'évaluation hydrogéologique du point de prélèvement d'eau souterraine existant P1 par la firme Envir'eau puits réalisé en juillet 2024 (# projet : EP-2024-21);

ATTENDU QUE les résultats de cette évaluation démontrent que le puits P1 représente un bon potentiel pour la municipalité et pourrait éventuellement répondre à des besoins futurs en eau potable;

RÉSOLUTION # 205-09-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et accepté à l'unanimité des conseillers présents de désigner la firme Envir'eau puits pour déposer une demande d'autorisation au MELCCFP concernant le puits P1 au coût de 7 115.00 \$ plus les taxes applicables. Cette dépense sera financée à même la TECQ 2024-2028.

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19h55 et se termine à 20h05.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION # 206-09-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et accepté à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h10.

Julie Pressé, mairesse

Annie Jacques, d.g. et greffière-trésorière.

« Je, Julie Pressé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code Municipal* ».